

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1496

Artikel: Pas de larmes pour Davos
Autor: Bossy, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il n'est pas trop tard pour bien faire

Grâce à Pierre Triponez, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, la Suisse va peut-être enfin avoir une assurance maternité digne de ce nom. Un étonnant retournement de situation.

L'assurance maternité risque finalement de se concrétiser grâce à ceux qui s'y étaient opposés. Étonnant retournement de situation. Le projet de Ruth Dreifuss qui prévoyait un congé pour toutes les mères, qu'elles aient ou non une activité lucrative, est refusé par le peuple en 1999. Ses adversaires les plus farouches sont les milieux patronaux. Ceux-ci, un peu trop empressés à condamner toute assurance sociale supplémentaire, ont fait campagne sur la fragilité financière du projet qui prévoyait de se servir des allocations pertes de gain et d'une éventuelle augmentation de la TVA. La droite politique et économique pour qui l'opération était financièrement blanche, a su convaincre le peuple et faire capoter le projet.

Bien mal leur en a pris. A la suite du refus populaire, le bébé

passa dans les mains de Ruth Metzler. La conseillère fédérale du Département de justice et police propose un modèle uniquement destiné aux femmes exerçant une activité lucrative mais financé exclusivement par les employeurs. Le projet n'est plus conçu comme une assurance sociale mais il s'inscrit dans le Code des obligations. Indignation de la gauche, qui juge le projet insuffisant, colère, à nouveau, des milieux patronaux qui se retrouvent devoir financer tout seuls un congé maternité pour les femmes actives. La guerre idéologique menée contre le projet Dreifuss ne résiste pas au juridisme trop coûteux de Ruth Metzler. Il faut vite trouver une solution sans trop de frais.

C'est donc de Pierre Triponez, directeur de l'USAM, que vient le salut. Et c'est sur son projet, soutenu par 108 parle-

mentaires, que les Chambres se pencheront, le 13 décembre prochain. Le modèle prévoit un congé maternité de quatorze semaines, payé à 80% du salaire et financé exclusivement par les APG. Au cas où les réserves seraient épuisées, on recourrait alors à un relèvement de 0,3 à 0,4% du taux de cotisation salariale. La méthode Triponez qui ressemble à s'y méprendre au projet Dreifuss bénéficie d'un large consensus. A tel point que la solution Metzler est aujourd'hui abandonnée.

Il y a donc deux bonnes nouvelles. Après plus de cinquante ans d'atermoiements, la Suisse va enfin se doter d'une assurance maternité. Le dossier, enlisé, est sorti de l'ornière. D'autre part, le projet de l'USAM est nettement plus profitable aux mères que ne l'était celui de Ruth Metzler qui tenait compte de l'ancienneté des femmes

dans l'entreprise et excluait de facto les jeunes mères du droit à un congé maternité.

Inutile d'avoir l'esprit revanchard: ce n'est pas parce que les associations patronales ont contribué à faire capoter le projet d'assurance maternité présenté au peuple qu'il faudrait faire les fines bouches quand ils contribuent à le ressusciter, même pour des motifs intéressés. Reste néanmoins une dernière remarque. La démocratie suisse est ainsi faite qu'un dossier au point mort depuis cinquante ans se dénoue quand les milieux patronaux sortent la solution de leur chapeau pour ne pas avoir à mettre la main à leur porte-monnaie. *gs*

Courrier

Pas de larmes pour Davos

J'ai été très surpris de l'éditorial de DP 1494 dans lequel Yvette Jaggi reproche aux responsables suisses de n'avoir pas su conserver le siège du Forum de Davos. Regretter que cette très puissante institution ne puisse bénéficier de la liberté d'expression est une chose. Faire de son

maintien en Suisse un objectif politique en est une autre.

Le Forum économique mondial est la vitrine du néolibéralisme triomphant, malgré quelques déboires: tragédie du World Trade Center où un mouvement fascisant instrumentalise l'humiliation du tiers-monde, récession

qui accélère la dégradation de l'emploi, du travail, de la vie des entreprises.

Les regrets de Yvette Jaggi sont hors de propos. Le projet politique de DP auquel j'adhère, gagnerait en crédibilité s'il était moins discret sur la défense de la solidarité. *Claude Bossy*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:
**André Gavillet (ag),
Jacques Guyaz (jg),
Yvette Jaggi (yj),
Charles-F. Pochon (cfp),
Anne Rivier**

Composition et maquette:
**Allegra Chapuis
Géraldine Savary**

Responsable administratif:
Marco Danesi

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
www.domainepublic.ch